

Direction régionale des douanes de Nouvelle Calédonie
Pôle action économique
1, rue de la République
B.P. 13 - 98845 NOUMEA
Site Internet : www.douane.gouv.nc

Nouméa, le 16 DEC. 2015

Plan de classement :
Affaire suivie par : Richard GUYONNET
Téléphone : (687) 26.53.12
Télécopie : (687) 27.64.97
Courriel: douanes.nc@offratel.nc
Réf : 15001708

AVIS AUX OPERATEURS DU COMMERCE EXTERIEUR

Objet: Transfert de la gestion du comité du commerce extérieur à la direction des affaires économiques.

Réf. : - Arrêté n° 2015-1227/GNC du 7 juillet 2015 portant modification de l'arrêté modifié n° 2007-889/GNC du 1^{er} mars 2007 relatif à l'application des mesures de protection de marché en Nouvelle-Calédonie.

- Arrêté n° 2015-1229/GNC du 7 juillet 2015 portant modification de l'arrêté n° 2007-891/GNC du 1^{er} mars 2007 relatif aux modalités de fonctionnement du comité du commerce extérieur.

Mesdames et Messieurs les opérateurs sont informés de la publication au journal officiel de la Nouvelle Calédonie (JONC) du 16 juillet 2015, des arrêtés n° 2015-1227/GNC et n° 2015-1229/GNC du 7 juillet 2015, relatifs au transfert de la gestion du comité du commerce extérieur à la direction des affaires économiques (DAE) de Nouvelle-Calédonie.

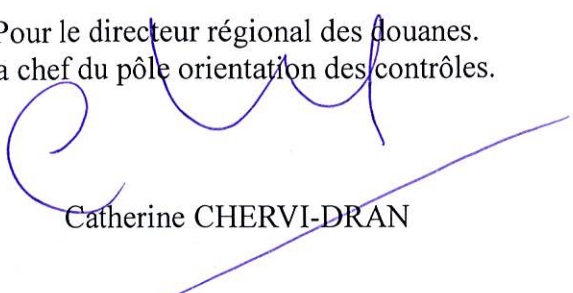
Il est rappelé que le comité du commerce extérieur doit être saisi de tout projet ou proposition se rapportant aux protections de marché en Nouvelle Calédonie.

Ainsi l'instruction des demandes de protection de marché ou le traitement particulier des demandes de dérogation aux mesures du COMEX relève désormais de la compétence de la DAE.

La direction régionale des douanes (DRD) conserve, quant à elle, la gestion des restrictions quantitatives (attribution annuel des quotas individuels, attribution des quotas de fruits et légumes, traitement des demandes de prorogation, restitution ou supplément de quotas.)

Pour toute information ou précision complémentaire, il conviendra de se reporter aux textes officiels rappelés en référence.

Pour le directeur régional des douanes.
La chef du pôle orientation des contrôles.



Catherine CHERVI-DRAN